

naïvité. A peine quelques mois se sont-ils écoulés, que je la retrouve plus belle que jamais!

—Au moins ce fanatisme-là, répliqua la marquise, en regardant sa fille qui avait rougi de ce compliment à brûle-pourpoint, ne vous fera pas faire de sottises, mon cher neveu. Au contraire, Cécile saura vous inspirer les sentiments convenables à un véritable chevalier français, l'amour de Dieu, le respect dû aux dames et le dévouement au roi....

—De Rome.... marquois de nouveau le sergent entre ses dents.

—Ma tante, reprit d'Harleville en désignant de la main son compagnon, j'ai l'honneur de vous présenter un des plus intrépides soldats de mon régiment. Si j'ai le bonheur de vous revoir, si je puis encore contempler des lieux chers à mon enfance, c'est à son courage, c'est à son dévouement que je le dois.

On entra en ce moment dans le salon où la compagnie, invitée par la marquise pour célébrer le retour de son neveu, se trouvait réunie. Après un échange mutuel de compliments et de congratulations, le colonel, sur l'invitation de sa tante, qui dès ce moment s'était un peu plus occupée du soldat, raconta ainsi son acte d'héroïsme:

—Vous connaissez, dit-il, messieurs, les péripéties de la déplorable bataille de Waterloo. Tous les journaux ont offert à leurs lecteurs des détails plus ou moins exacts de cette journée à jamais néfaste. Je me bornerai donc à vous dire de quelle façon j'échappai à ce grand désastre. C'était à la fin de la journée, reprit le colonel; déjà l'empereur avait ordonné....

—Dites Bonaparte, mon cher neveu, interrompit la marquise.

D'Harleville baissa la tête en signe d'assentiment et reprit:

«Napoléon avait ordonné aux quatre régiments de grenadiers de sa vieille garde, dont j'avais l'honneur de commander le premier, de former le carré pour servir tout à la fois de drapeau, de point de ralliement et de réserve, afin d'opérer une retraite régulière; mais bientôt le carré un milieu duquel je me tenais avec mes officiers supérieurs fut percé à jour par les décharges d'artillerie ennemie. Ce fut alors que, n'écouter que son désespoir, chaque colonel de la vieille garde voulut essayer de résister à un ennemi qui se renfortifiait à mesure que nous nous affaiblissions. Je fis rompre mon régiment par pelotons et je m'élançai, à la tête de mes deux premières compagnies, sur le régiment prussien qui m'était opposé; mais au même instant deux escadrons de hussards hongrois nous présentèrent à revers et je me trouvai séparé du reste de mes grenadiers. Mes deux compagnies furent écharpées après la résistance la plus héroïque, et moi-même, blessé grièvement à la jambe, je tombai sous mon cheval, tué du même coup, craignant à chaque instant d'être écrasé sous les pieds des chevaux des hussards. A cette heure suprême, je parvins, ma chère tante, mes pensées se portèrent vers vous, vers ma famille, car je ne pouvais éviter une mort certaine et, mais au moins glorieuse. Dieu veillât sur moi apparemment....

—Vous ne sauriez en douter, fit à voix basse l'abbé Caffieux.

—Car tout-à-coup continua d'Harleville, mes grenadiers font pleuvoir une grêle de balles sur les hongrois et sur les prussiens qui nous charment; ceux-ci s'arrêtent, et un des leurs s'écrie en français:

—Grenadiers! rendez-vous, une résistance plus longue deviendrait inutile!

—Regardez un peu ces figures-là et dites-moi si elles ont envie de se rendre, lui répondit le sergent Bourguignon.

Et s'adressant ensuite à ses camarades:

—A la baïonnette! leur cria-t-il.

Assaillis par mes grenadiers, hussards et fantassins sont forcés de fuir, lorsque j'entends encore la voix de Bourguignon s'écrier:

—Camarades! notre colonel ne doit pas être loin d'ici; je l'ai vu tomber: cherchez-le!

Alors je me débarrassai de mon mieux des entraves qui me retenaient et me levai autant que me le permettait mes forces, j'agitai mon chapeau. Ce signal fut aperçu, et bientôt je me retrouvai au milieu de mes soldats et dans les bras du brave que vous voyez devant vous et que cette fois la mitraille avait épargné.

—Voilà, ma chère tante, ce que cette homme a fait pour son colonel. Maintenant, messieurs, jugez si je puis jamais oublier un tel service: dites-moi si en voulant que ce brave passe le reste de ses jours avec moi, si en lui faisant partager mon bien-être, je ne remplis point un devoir?

En achevant ces mots, le colonel avait tendu la main à Bourguignon, qui jusqu'alors était parvenu à dissimuler son émotion au moyen d'une gravité imperturbable, mais qui, en sentant la main de son colonel presser la sienne, laissa couler de ses yeux deux grosses larmes, qui tombèrent d'aplomb sur ses énormes moustaches.

Toutes les personnes présentes, à l'exemple de la marquise et de Cécile, félicitèrent le sergent, qui répondit modestement mais avec l'acrimonie au déluge de belles phrases à l'aide desquelles on célébra son héroïsme. Puis on passa dans la salle à manger, où Bourguignon prit place à la prière du colonel, entre lui et le curé. La marquise s'excusa à voix basse, auprès de ses convives, de cette incuriosité. En effet, un soldat de Bonaparte ne pouvait être vu de bon œil à un festin aristocratique, et la bonne fortune militaire de d'Harleville pouvait seule lui faire pardonner ses opinions patriotiques et le culte idolâtre qu'il portait à Napoléon.

Tandis que la joie régnoit à la table de la marquise, faisons plus ample connaissance avec le colonel d'Harleville et le sergent Bourguignon.

ÉMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE.

(A continuer.)

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

PROCÉDÉS

Lundi, 6 avril.

L'orateur met devant la chambre les retours du passif et de l'actif des ci-devant conseils municipaux du Bas-Canada, ainsi qu'un état des fonds et cautionnements des registrateurs, et les comptes des syndics des chemins à barrières.

63 pétitions sont reçues. Quatre-vingt-cinq pétitions sont lues, parmi lesquelles se trouvent les suivantes:

De la compagnie du rail-road du lac Huron, demandant que son capital soit élevé à £3,000,000 et pour avander sa charte.

De G. Marchand et autres, demandant un changement dans la loi de l'agriculture.

De McNaughton et autres, de la Pointe Claire, contre le chemin de planche le long du fleuve.

De J. Hamel et autres de Québec, suggérant un mode d'indemniser ceux qui ont éprouvé des pertes par l'incendie.

De l'hon. McGill et autres, de Montréal, demandant à être incorporés pour l'exploitation des mines de cuivre.

Du conseil municipal d'Hochelega, demandant des municipalités d'arrondissements dans les différentes concessions de la paroisse de Montréal.

De J. Blois et autres traversiers, demandant un changement à la clause 45, acte 7 Vic. au sujet de la maison de la trinité de Québec.

De la corporation de Québec, demandant un acte d'incorporation pour un gazomètre et un archeduc à Québec.

De la même, demandant qu'un certain terrain de grève lui soit accordé et qu'elle soit autorisée à emprunter une certaine somme d'argent, et que sa juridiction s'étende des deux côtés de la Rivière St. Charles.

De la faculté du collège McGill, demandant de l'aide.

De W. Wickes et d'E. Chapman se plaignant des procédés des directeurs du collège McGill, par lesquels il n'ont pas reçu leurs salaires comme professeurs.

De l'hon. F. Hincks, président de la société St. Patrie, demandant son incorporation.

Du président de la société St. George, même demande.

De Mme. Eléonore Teal, de Québec, demandant une investigation sur l'emprisonnement de son mari en 1837.

De la société historique de Québec, demandant de l'aide pour se procurer des documents relatifs à l'histoire du Canada.

Des autorités municipales de St. Jean Dorchester, demandant l'attention de la chambre sur certaines résolutions du dit conseil.

De W. Workman et autres, demandant que les votes des élections municipales de Montréal soient pris par scrutin.

De G. T. Brondgest et al. d'Hochelega, demandant que la barrière de cette place soit transportée à un mille plus loin au nord.

Du Dr. Brodeau, du Saguenay, demandant le privilège exclusif de la vaccine dans ce comté.

De D. Trudel et al. de Champlain, demandant un aide pour bâtir un pont sur la rivière Champlain.

De J. B. Labelle et al., demandant que le chemin de l'endroit appelé La Misère et St. Ambroise soit un chemin à barrière.

De John Dillon et al. de la Longue-Pointe, demandant la nomination de nouveaux syndics pour le chemin à barrière.

De la corporation de Québec pour l'élection de certains conseillers.

Du bureau de commerce de Montréal, demandant des amendements à la loi des banques.

Du même pour amendements à la loi sur le prêt à intérêt.

De W. B. Simpson et al., de Vaudreuil demandant des amendements à la loi d'éducation.

De la société littéraire etc. de Québec, demandant une aide.

De E. Dalair et autres conseillers de Lauzon, demandant l'abolition des droits seigneuriaux.

De S. Laroche, de St. Anselme, demandant un aide pour la confection d'une batterie dont il est l'inventeur.

De James Dickson, demandant que la Baie de Trois-Rivières forme une municipalité séparée de celle de la ville.

Le bill pour la disposition des immeubles est lu une 3e fois et passé.

La plupart des pétitions ci-haut sont référées à des comités.

M. Williams du comité de l'élection contestée de West Hulton rapporte les résolutions suivantes:

Résolu.—Qu'il ne parait pas par la copie des procédés de la commission nommée pour s'enquérir des témoignages dans la conteste de l'élection de West Hulton, produit devant ce comité, que ni les commissaires, ni les greffiers aient été assermentés suivant la loi qui règle les contestes des élections dans le Haut-Canada; ce comité ne peut donc pas recevoir le témoignage contenu dans la dite copie, et faire son rapport d'après la dite commission.

Résolu.—Que les dits commissaires ont été coupables de négligence de leur devoir, en ne se conformant pas aux dispositions du statut pour les procès des élections contestées.

Au sujet des résolutions susdites de M. Williams, il s'éleva des débats auxquels prirent part plusieurs membres des deux côtés de la chambre.

Le colonel Prince dit qu'il croyait de son devoir de faire une motion par rapport à la conduite de ces commissaires. Il avait la démarche qu'il faisait était nouvelle, et il laisserait

à la chambre de l'appuyer ou non suivant qu'elle le jugerait convenable? Il considérait que les commissaires s'étaient rendus coupables d'une grande violation de leur devoir en agissant comme ils avaient fait. Il ferait donc motion que l'orateur émanât son warrant contre les dits commissaires pour leur ordonner de comparaître à la barre, et là rendre compte de leur négligence; et qu'ils eussent ordre aussi de produire la minute de leurs procédés, afin d'amender leur rapport, s'il était nécessaire.

MM. La Fontaine, Baldwin, Price et autres prétendirent que le manque de formalité dont on se plaignait ne se rapportait pas au témoignage sur lequel le comité avait à décider mais aux formalités qu'auraient dû observer les commissaires qui prirent ce témoignage; et que par conséquent la chambre était compétente à proposer un amendement. Il fut dit aussi qu'il n'y avait aucune raison de croire qu'on ne s'était point conformé à la loi qui ordonne de faire prêter le serment aux témoins. La seule difficulté venait de ce que les commissaires n'avaient pas certifié le fait dans la copie des procédés qu'ils avaient mis devant la chambre; et on demandait s'il était nécessaire pour un juge de certifier dans chaque jugement qu'il avait fait prêter le serment requis par la loi.

MM. Draper, Sherwood, Gowan et autres du côté droit prétendirent que le Comité était le seul tribunal on devait se juger tout ce qui avait rapport à l'élection contestée, et qu'il avait décidé que les preuves n'étaient pas suffisantes; que la chambre ne pouvait faire autre chose que punir les Commissaires.

MM. Aylwin, Duggan, Hall, Chalmers, Prince parlèrent ensuite. M. Prince consentit à changer la motion et à la rédiger ainsi: «que les Commissaires soient sommés de paraître à la barre de cette chambre et d'apporter leurs procédés avec eux.

M. le Sol. Gén. Sherwood proposa un amendement de biffer les six derniers mots. La chambre, sur division, rejeta l'amendement.

Pour:—MM. Boulton, Brooks, Cayley, Chalmers, Colville, Cummings, Daly, DeBligny, Dickson, Draper, Duggan, Ermatinger, Foster, Gowan, Hale, Hall, Jessup, Macdonald, (Kingston), Meyers, Moffatt, Murney, PAVENANT, Petrie, Riddell, Robinson, Robin, Seymour, Sherwood, (Brookville), Sherwood, (Toronto), Smith (Frontenac), Smith Solliciteur-général, Stewart (Bytown), Stewart, (Prescott), Taschereau, VIGER, Woods, (36).

CONTRE:—MM. Armstrong, Aylwin, Baldwin, Berthelot, Boutillier, Cameron, Cauchon, Chabot, Chauveau, Christie, Desautiers, De Witt, Guillet, Jobin, Lacombe, La Fontaine, Lanier, Latourrière Laurin, Le Bouillier Le Moine, Leslie, Macdonald, (Dundas), Macdonald, (Stormont), McConnell, Merritt, Méthot, Monro, Morin, Nelson, Price, Prince, Rousseau, Smith (Wentworth), Taché, Thomson, Williams.—38.

M. Donly met devant la Chambre le Rapport du Président du Bureau des Travaux.

Aussi un rapport préliminaire d'une Commission nommée pour s'enquérir des affaires du dit Bureau.

Aussi un rapport sur un système d'instruction publique élémentaire pour le Haut-Canada, par le Rev. Ryerson.

M. Morin, du Comité des bills privés, rapporte favorablement sur la pétition de Messire Hudon, pour l'incorporation des Filles du Bon Pasteur.

Sur motion de Mr. Chabot, un Comité est nommé pour s'enquérir si la Cour d'Appel pour le Bas-Canada, constituée par la 7e. Vict. ch. 18 a rempli son devoir prescrit par la 13e. section d'icelle, en faisant des règles de pratique pour cette Cour et la Cour du Banc de la Reine, des tarifs et honoraires, et en cas que la dite section n'aurait pas été mise à effet, s'enquérir si l'on a l'intention de la faire; et le dit Comité se compose de MM. Chabot, Aylwin, La Fontaine, Taschereau et Drummond.

M. La Fontaine présente un bill pour régler les élections des membres de la chambre d'assemblée dans le Bas-Canada. Seconde lecture, le 15 du courant.

M. Mc Donald de Kingston présente un bill pour incorporer la ville Kingston. Seconde lecture lundi.

Sur motion de M. Aylwin, une adresse est ordonnée pour avoir un état de la dépense de £5000 votés dans la dernière session pour l'érection de phares.

Le bill pour établir un conseil municipal dans les îles de la Magdeleine est lu une seconde fois et référé à un comité spécial.

M. Papineau fit motion que le dit comité fût prié de s'enquérir si les dispositions de ce bill pourraient s'étendre avantageusement aux nouveaux établissements du Saguenay et Madawaska, et aussi s'il avait moyen de donner à ces établissements le bénéfice des actes établissant des petites cours, et encourageant l'éducation dans le Bas-Canada, ce qui fut emporté.

Mardi, 7 avril.

M. l'orateur met devant la chambre un état des affaires de la compagnie du chemin de fer de St. Laurent et de l'Atlantique, pour l'année finissant le 7 mars 1846.

Aussi le rapport de l'Association de la bibliothèque de Québec pour 1845.

Et un rapport de l'hôpital des incurables de Montréal, depuis le 1er juillet 1844, au premier janvier 1846.

19 pétitions sont mises sur la table.

M. Taché présente un rapport sur la pétition de l'hon. A. G. Couillard et autres, et un bill pour la conservation de certain gibier dans le comté de l'Islet. 3e lecture, lundi.

M. Morin du comité sur les bills privés rapporte favorablement sur les pétitions des Unitariens de Toronto, de E. R. Burns, éc., et de Wm. Bowran et autres de Beauharnois.

La chambre ordonne l'impression de la pétition de la Société Historique de Québec.

Plusieurs bills introduits par M. Christie son lus une seconde fois et référés à un comité composé de MM. Christie, Leboutillier, Taché, Latourrière et Hale.

M. Gowan présente un rapport du comité des impressions, informant la chambre qu'il avait accepté les soumissions de MM. Lovell & Gibson, pour les impressions journalières de la chambre, aux prix suivants: Composition par mille ems 1s. 7d; ouvrage de presse 1s. 5d. par token.

Sur motion de M. Aylwin, la chambre ordonne une adresse pour tous les documents qui peuvent être rendus publics, au sujet de la ligne frontrière entre le Canada et le Nouveau-Brunswick.

Le comité de l'élection contestée d'Oxford s'est ajourné au 21 du courant.

MERCREDI 8 AVRIL 1846.

Mr. le Procureur Général Smith, introduit un bill pour amender et consolider les lois et ordonnances, relatives aux Phares de Québec.

—Seconde lecture vendredi de la semaine prochaine.

M. Laurin fait motion que le bill pour appeler les ordonnances relatives aux chemins d'hiver dans le district de Québec soit lu une seconde fois.

M. DeBligny suggère que la motion soit différée à quelques jours.

La chambre se forme en comité. M. Cauchon au fauteuil.

M. Watts propose que son bill sur les sociétés d'agriculture soit lu une seconde fois.

M. Draper fait motion que le bill de milice soit lu une seconde fois. M. La Fontaine demande que la lecture en soit remise, vu que la traduction n'a été distribuée que ce jour là même.—Remise à jeudi.

Pétitions lues.

De G. S. Alton et al., demandant que les droits sur les produits agricoles venant en Canada soient continués.

De P. Besse et al., de Chambly, demandant des amendements à l'acte des chemins d'hiver.

De l'hon. G. Roy et al., de la Côte St. Laurent, pour l'extension de l'ordonnance de Viet chap. 31.

De J. Taylor, écuyer, et al., et de J. Burrowdale et al., demandant que la part des réserves du clergé appartenant à l'église d'Angleterre soit mise sous le contrôle de la société de l'église.

De E. P. Wilgriss et al., de la paroisse de St. Michel, demandant des amendements à l'acte des écoles, dans le Bas-Canada.

Un grand nombre d'autres pétitions au sujet des réserves du clergé.

De Benj. Coffin, et autres du district de Gaspé, au sujet de l'enregistrement des mariages.

De Louise Armand dite Laflamme, de Longueuil, pour une pension.

De Paschal La Chapelle et autres de Hochelega, dans la paroisse de Montréal, demandant que la dite paroisse soit divisée en cinq municipalités.

De J. G. Weir et autres, de Kent, demandant que ce comté forme un district séparé.

De L. M. Cresce, éc., de St. Jean-Baptiste de Nicolet, demandant un acte qui le mette en état de disposer de son répertoire, vu qu'il est sur le point de quitter la province.

De J. H. Collins, de Ste. Catherine, demandant une rémunération pour services rendus pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis.

De Thos. Steele et autres, du comté de Sherbrooke, demandant un aide pour bâtir un pont sur la rivière St. François.

De J. Taylor de Chatham, demandant le montant A lui dû par le bureau des travaux.

De Christopher Lyster et autres, de Kinessey, demandant une aide pour continuer le chemin Québec jusqu'au village de Stanstead.

De H. J. Jameson, de Québec, pour certains privilèges qui lui sont interdits comme banquier.

De N. B. Desmarieux et autres, de Montréal, demandant des amendements à l'acte des chemins à barrières.

De G. H. Ryland, éc., régistrateur du comté de Montréal, se plaignant de ce que le gouvernement ne s'est pas acquitté de certains engagements envers lui.

De M. McKenzie, de Québec, demandant une indemnité pour perte de sa maison, que les autorités ont fait renverser, pendant le dernier incendie à Québec.

De H. F. J. Lundy, se plaignant qu'il a été chassé illégalement du collège McGill.

De Samuel Dumas et autres, demandant des amendements à l'acte des municipalités.

De Messire P. H. Harkin et autres, du district de St. François, demandant qu'il soit pris des mesures pour le soin des incurables dans cette province.

De Messire P. M. Mignault et autres, de Chambly et de Longueuil, demandant qu'il soit passé une loi pour régler la action et l'usage des voitures d'hiver.

L. pétitions suivantes sont référées:

De Gabriel Roy et al., au Comité sur la pétition de E. Guy.

Des habitants du District de Niagara, plusieurs pétitions au sujet de l'érection du Clergé, celle de B. Coffin, celle de G. H. Ryland, Ecuyer, de N. B. Desmarieux et al., de P. P. Demaray et al., de J. D. McKenzie et al., de St. Jean de la Rivière, de Québec, et de Charles Hill.

Sur motion de Mr. Scott la Chambre vote une Adresse pour avoir copie de toutes les correspondances entre le gouvernement et les Commissaires, au sujet des pertes pendant la rébellion, avec les instructions données aux Commissaires.

Sur motion de Mr. Cameron, la Chambre ordonne que mille copies du Rapport du Président du Bureau des Travaux soient imprimées.

Mr. le Procureur Général Smith introduit un bill pour amender les lois qui régissent la Maison de la Trinité de Québec et de Montréal.—Seconde lecture, vendredi de la semaine prochaine.

JEUDI 9 AVRIL.

18 pétitions sont présentées.

Le bill pour appeler les lois relatives aux chemins d'hiver dans les districts de Québec, de Gaspé, et d'une partie de celui des Trois-Rivières, est passé.

De John Barwell, au même.

Des habitants de la banlieue des Trois-Rivières, au comté sur la pétition d'Hochelega; M. Desautiers est ajourné à ce comité.

M. Roblin présente le premier rapport du comité sur les contingents.

Sur motion de M. Morin, le temps pour recevoir des bills privés, est étendu.

M. le procureur général Smith présente un bill pour régler la pratique de la médecine. Seconde lecture vendredi de la semaine prochaine.

M. le solliciteur général Sherwood présente un bill pour exempter certaines transaction mercantiles de l'opération des lois d'usures. Seconde lecture vendredi de la semaine prochaine.

Aussi un bill pour amender l'acte incorporant la cité de Toronto. Seconde lecture jeudi.

M. le Solliciteur-général Sherwood fait motion que les comités sur diverses pétitions relatives aux réserves du clergé, soient dissous, et que la chambre ne procède point à nommer un comité auquel seraient référés toutes les pétitions à ce sujet. Sur division, cette motion est rejetée.

Pour:—MM. Boulton, Cayley, Christie, Colville, Daly, Dickson Duggan, Ermatinger, Foster, Gowan, Hale, Jessup, Johnston, Le Boutillier, MacDonnell, (Cornwall), MacDonnell, (Dundas), McConnell, Meyers, Moffatt, Monro, PAPINEAU, Prince, Riddell, Robinson, Scott, Sherwood, (Brookville), Sherwood, (Toronto), Smith, (Frontenac), Tiger, Williams, Woods.—31.

CONTRE:—MM. Armstrong, Baldwin, Berthelot, Bertrand, Boutillier, Brooks, Cameron, Cauchon, Chabot, Chalmers, Chauveau, Dessaulniers, De Witt, Guillet, Hall, Jobin, La Fontaine, Lanier, LaTourrière, Lacombe, Leslie, MacDonnell, (Kingston), MacDonnell, (Storm. J.), Merritt, Méthot, Morin, Nelson, Petrie, Price, Roblin, Rousseau, Seymour, Smith, (Missisquoi), Smith (Hauteriv), Stewart, (Bytown), Stewart, (Prescott), Taché, Thompson, Webster.—40.

Sur motion de M. Jobin, les comptes des syndics des chemins de Montréal, sont référés au comité sur les pétitions relatives aux chemins près de Montréal.

M. Taché est ajouté au comité sur la pétition de la corporation de Québec.

Le bill pour amender et consolider les lois relatives au pénitencier, est lu une seconde fois. Troisième lecture mardi prochain.

La chambre se forme en comité sur la pétition de J. Cormier et autres, et rapporte une adresse à Son Excellence, lui demandant d'intervenir auprès du gouvernement de Sa Majesté, en faveur des habitants des îles de la Magdeleine, pour qu'ils ne soient pas annexés à l'île du Prince Edouard, laquelle adresse est adoptée et envoyée au conseil, pour qu'il concorde avec la chambre d'assemblée.

Le bill de la milice est lu une seconde fois et sera référé à un comité, vendredi de la semaine prochaine.

Sur motion de M. Cameron, la chambre ordonne une adresse pour copie de toutes correspondances, memoranda, recommandations, etc., qui ont eu lieu entre le gouvernement et le secrétaire colonial, au sujet des réserves du clergé.

M. Boulton présente un bill pour encourager la formation des sociétés pour bâtir dans toutes la province. Seconde lecture, lundi.

M. Christie fait motion que les comptes publics pour 1845, soient référés à un comité spécial, pour l'examiner et en faire un rapport de temps à autre, s'il le trouve convenable, et que ce comité soit composé de MM. Christie, Moffatt, Robinson, Hale, Leslie, De Witt, Petrie, Brooks, Cameron, LeMoine et Thompson.—Emporté.

Conseil Legislatif,

Lundi, 6 Avril 1846.

L'hon. receveur général met sur la table les comptes pour l'année dernière.

Plusieurs pétitions sont présentées.

L'hon. M. McKay introduit un bill pour définir les limites des lots, à Gore dans le township de Gloester.

Le bill est lu une seconde fois et sa seconde lecture est fixée à mercredi.

L'hon. James Morris introduit un bill pour mettre sous le contrôle des syndics les lois des écoles dans le Haut-Canada, seconde lecture mercredi.

CHAMBRE DU COMITÉ.

Jeudi, 2 Avril, 1846.

Le comité spécial auquel ont été référées de nouveau les résolutions présentées à cette chambre le 2 mars dernier, au sujet de la convenance de faire certaines règles ou permanens de cette chambre pour assurer son indépendance, à l'honneur de rapporter.—Qu'il a attentivement considéré les dites résolutions qui ont été suggérées, d'après un état soumis par un membre de votre honorable chambre, du nombre de bills qui ont été présentés au conseil par l'assemblée législative, à différentes époques, vers la clôture de la session, et en particulier de trente-six bills apportés de l'assemblée législative dans les trois dernières jours de la session qui a commencé au 25 novembre 1844 et qui a été terminée au 29 mars 1845. Dans cette occasion, comme dans plusieurs autres l'opération de la 46e règle de cette chambre qui pourvoit à ce qu'aucun bill ne soit lu deux fois dans la même jour fut suspendu par le vote de cette chambre, dans le louable désir d'expédier les affaires de cette session, qui était en retard, particulièrement quant à ce qui regarde les bills privés qui ne peuvent être introduits à cette dernière période, que dans la chambre d'assemblée. Le remède contre ces inconvenients pourrait se trouver dans une stricte adhérence aux règles que la chambre a établies pour son usage; règles qui sont fondées sur l'expérience parlementaire de la Méro-Patrie et dont personne ne peut dévier sans mettre en danger des lois avantageuses, sans encombrer d'amendements le livre des statuts, rendre les lois inintelligibles à ceux qui sont obligés de leur obéir et faire passer des actes contraires à la justice et au bien-être général. Votre comité suggère que l'on fasse désormais usage de la plus grande discrétion, dans la suspension des règles de cette chambre, et